



## ASSOCIATION CHAMPENOISE DES AUTOMOBILES DE COLLECTION

Association loi 1901. membre adhérent FFVE n. 652

9, avenue du Général Leclerc

10200 Bars sur Aube

section automobile 06 63 20 56 37 ou 06 16 47 19 36

section agricole 06 75 79 92 10

section militaire 03 25 27 00 34

site internet: <http://www.acac.fr> courriel: [contact.acac@laposte.net](mailto:contact.acac@laposte.net)

**RETENEZ BIEN CETTE DATE !**

**DIMANCHE 9 JUILLET 2017, à BAR SUR AUBE**

## 2<sup>e</sup> AUTO RETRO BAR

Nous vous invitons à venir partager notre passion commune, et nous serons heureux de vous accueillir à Bar sur Aube pour une journée conviviale où chacun pourra aller à la rencontre des collectionneurs et du public, tout en découvrant un peu de notre patrimoine local.

Cette année, nous rendrons hommage à un ami passionné par la marque Renault, qui occupera en cette occasion le devant de la scène.

Mais nous accueillons tous les véhicules de collection :

Voitures, motos, cyclos, vélos, tracteurs, moteurs fixes, militaires, utilitaires, caravanes, et voitures stars de cinéma, de télévision et de bande dessinée.

Sans oublier les plus récents, et les plus jeunes d'entre nous, grâce auxquels l'automobile de collection regarde vers l'avenir !

Une tombola permettra au public comme aux participants d'élire, dans chaque catégorie, l'équipage de leur choix, tout en ayant la chance de remporter de nombreux lots.

Par respect pour le public, et pour notre plaisir à tous, nous demandons aux équipages de faire un effort de présentation et de composer une harmonie en cohérence avec l'époque du véhicule présenté.

### PROGRAMME DE LA JOURNEE

#### En matinée :

Randonnée automobile dans la côte des Bar

Visite d'un élément du patrimoine spirituel et historique régional

Dégustation d'un produit local (avec modération !)

#### A partir de midi :

Exposition statique des véhicules au centre ville

Restauration libre sur place (une aire de pique nique abritée disponible)

#### L'après midi :

Parade des enfants, filles et garçons, avec leurs jouets

Présentation des véhicules et des équipages au public

Election des lauréats et tirage au sort de la tombola

Vous trouverez ci-joint quelques exemplaires de notre dossier d'inscription, et nous vous remercions de lui réserver le meilleur accueil.

**ENEZ NOMBREUX !**

**ET N'HESITEZ PAS A DIFFUSER LARGEMENT NOTRE INVITATION  
AUTOUR DE VOUS !**



## ASSOCIATION CHAMPENOISE DES AUTOMOBILES DE COLLECTION

Association loi 1901. membre adhérent FFVE n. 652

9, avenue du Général Leclerc

10200 Bar sur Aube

section automobile 06 63 20 56 37 ou 06 16 47 19 36

section agricole 06 75 79 92 10

section militaire 03 25 27 00 34

site internet: <http://www.acac.fr> courriel: [contact.acac@laposte.net](mailto:contact.acac@laposte.net)

**DIMANCHE 9 JUILLET 2017**

**L'ACAC SERA HEUREUSE DE VOUS ACCUEILLIR à BAR SUR AUBE**

**POUR LA DEUXIEME EDITION DE AUTO RETRO BAR**

### **AU PROGRAMME**

Auto Rétro Bar accueille tous les véhicules anciens sans exclusion, jusqu'aux années 90 :

Voitures, motos, tracteurs, utilitaires, militaires, caravanes, moteurs fixes, vélos, cyclos, voitures stras de cinéma

Et aussi bien entendu les « Youngtimers » qui suscitent la passion des plus jeunes d'entre nous.

Cette année, un éclairage particulier sera accordé à la marque RENAULT, en hommage à un ami.

Toute la journée : bourse aux collections sous les Halles, au centre ville de Bar sur Aube

### **LE DEROULEMENT DE LA JOURNEE**

De 8h00 à 10h00 : accueil et petit déjeuner aux Pressoirs baralbins

46, rue du Général de Gaulle à Bar sur Aube (direction Soulaines, 50 m après les voies de chemin de fer)

De 10h00 à 12h30 : randonnée automobile dans la côte des Bar

visite du cellier de l'Abbaye de Clairvaux et dégustation du champagne Monial

De 13h00 à 15h00 : pose déjeuner libre : aire de pique nique sous abri, ou plateau fraîcheur sur réservation

A 15h00 : parade des enfants, filles et garçons, avec leurs jouets, anciens ou pas

De 15h30 à 17h00 : concours de présentation des véhicules et des équipages au centre ville

Dans chaque catégorie, le public et les collectionneurs pourront élire la présentation ou la saynette

qui les auront séduits en participant à une tombola inter-active dotée de nombreux lots

Vers 18h00 : proclamation des résultats et distribution des récompenses aux vainqueurs par catégorie

### **VOTRE BULLETIN D'INSCRIPTION**

A retourner à l'ACAC accompagné de votre règlement par chèque avant le 01/07/2017

Equipage : Nom : \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_ Adresse mail \_\_\_\_\_  
Téléphone portable \_\_\_\_\_  
Véhicule : Marque : \_\_\_\_\_ Type : \_\_\_\_\_ Année : \_\_\_\_\_  
Immatriculation : \_\_\_\_\_  
Assurance (compagnie et n° de contrat) \_\_\_\_\_

Le droit d'inscription est fixé à 10 euros par personne (gratuit pour les enfants de moins de 12 ans). Il comprend le petit déjeuner à l'accueil, la visite dégustation au Cellier de l'Abbaye, et une plaque rallye par véhicule.

Nombre de personnes inscrites : \_\_\_\_\_ à 10 euros par personne, soit un total de \_\_\_\_\_ euros.

Règlement par chèque à l'ordre de l'ACAC à joindre à votre inscription afin que celle-ci soit validée.

L'inscription signifie de fait l'acceptation sans réserve du règlement de la manifestation imprimé au dos.

**SIGNATURE OBLIGATOIRE**

**Au dos de votre inscription : réservation pour un repas « assiette anglaise »**



**DIMANCHE 9 JUILLET 2017**  
**AUTO RETRO BAR**  
**REGLEMENT DE LA MANIFESTATION**

- 1/ Auto Rétro Bar est une manifestation ouverte à toutes les formes de la collection automobile, motocycliste et mécanique : autos, motos, cyclos et vélos, militaires, tracteurs, moteurs fixes, camions et utilitaires, caravanes, voitures stars de cinéma et de télévision, etc...
- 2/ le propos de Auto Rétro Bar est double : d'une part proposer une découverte des richesses patrimoniales, touristiques ou gastronomiques de notre région, et d'autre part favoriser les contacts avec le public en proposant une mise en scène ludique, mais respectueuse de leur âge, de nos véhicules de collection.
- 3/ nous demandons aux collectionneurs qui nous feront le plaisir de participer à Auto Rétro Bar de soigner leur tenue afin d'accompagner la présentation de leurs véhicules dans le respect de l'époque ; nous les remercions aussi d'accueillir le public, en particulier en répondant à toutes ses questions sur le monde de la collection, afin de l'ouvrir aux jeunes générations qui prendront bientôt notre relève.
- 4/ les véhicules participant à la manifestation, de manière statique ou dynamique, doivent être régulièrement assurés. L'identité de la compagnie d'assurance et le numéro du contrat devront obligatoirement figurer sur le dossier d'inscription. Il s'agit d'une condition « sine qua non » de la validation de l'inscription. Dès lors, chaque propriétaire de véhicule participant à l'une ou l'autre partie du programme reste l'unique responsable de toutes les conséquences de l'usage qui est fait de son véhicule durant la manifestation, y compris dans le cas où il en confie la conduite à une tierce personne. La signature de l'inscription signifie que le propriétaire du véhicule reconnaît l'exactitude de ces critères.
- 5/ la responsabilité de l'organisateur se limite à la responsabilité civile garantie par le contrat qu'il a lui-même souscrit.
- 6/ chaque véhicule participant respecte intégralement les obligations imposées par la réglementation en vigueur au jour de la manifestation, dans le cadre de l'usage qui en est fait. L'organisateur ne saurait endosser une quelconque responsabilité en la matière.
- 7/ le conducteur de chaque véhicule est réputé titulaire du permis de conduire valide et en vigueur, correspondant à la catégorie du véhicule qu'il conduit. Il est seul responsable du strict respect du code de la route, et des obligations légales opposables tant au conducteur qu'à ses passagers. La signature de l'inscription signifie que le propriétaire du véhicule reconnaît l'exactitude de ces critères.
- 8/ le nombre d'occupants du véhicule ne devra pas dépasser celui qui est inscrit sur la carte grise.
- 9/ les évolutions en ville à l'occasion de la présentation des véhicules au public se feront à basse vitesse, en respectant les consignes de l'organisateur, et celles des bénévoles disposés sur le parcours. Le sens de rotation des véhicules sera en particulier strictement respecté.
- 10/ les véhicules équipés de pièces en mouvement, même à l'occasion d'une présentation statique, (volants moteur, poulies non carénées, etc...) seront disposés derrière des barrières mises à disposition par les organisateurs, de manière à éviter toute proximité avec le public. Les exposants concernés par ce type de véhicule/matériel veilleront en permanence au maintien de cette séparation continue, et interdiront l'accès à la zone protégée. Aucun véhicule ne sera laissé sans la surveillance de son propriétaire tant qu'il sera en fonctionnement, y compris lors d'une présentation statique.
- 11/ cela va sans dire, mais mieux vaut le répéter : l'abus d'alcool est dangereux, et proscrit au volant !
- 12/ lors des phases de circulation en convoi, il faut respecter la distance imposée par le code de la route, en veillant à ne perdre de vue ni le véhicule qui vous précède, ni celui qui vous suit.

**Réservation pour une « assiette anglaise » proposée par notre traiteur**

Notre traiteur vous propose une assiette anglaise, servie sur table, comprenant  
Assortiment de charcuterie et viande froide  
Salades composées  
Dessert  
Une boisson (sans alcool)  
**Au tarif de 13 euros par personne**

Si vous choisissez ce mode de restauration le 9 Juillet à midi, merci de retourner votre bulletin de réservation  
Accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre de l'ACAC

M./Mme    réservent                          assiettes anglaises au tarif unitaire de 13 euros, soit